

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

**ARRÊTÉ du - 3 MARS 2017**

**fixant la liste des candidats autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2017 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la directrice générale du Centre national de gestion,**

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2017 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2017 et fixant les modalités de candidature,

**ARRÊTENT**

**Article 1er**

Sont autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2017 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires les candidats dont les noms suivent :

PREVENTION, EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE, ODONTOLOGIE  
LEGALE

**Concours de type 1**

M. Olivier HAMEL

Mme Delphine TARDIVO, discipline hospitalière : parodontologie

PARODONTOLOGIE

**Concours de type 1**

Mme Marjolaine GOSSET

CHIRURGIE BUCCALE, PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE, ANESTHESIOLOGIE  
ET REANIMATION

**Concours de type 1**

Mme Sylvie BOISRAMÉ  
M. Sylvain CATROS  
Mme Géraldine LESCAILLE  
Mme Loredana RADOÏ

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE, ENDODONTIE

**Concours de type 1**

Mme Tchilalo BOUKPESSI JUBIEN  
M. Frédéric BUKIET

PROTHESES (PROTHESE CONJOINTE, PROTHESE ADJOINTE PARTIELLE,  
PROTHESE COMPLETE, PROTHESE MAXILLO-FACIALE)

**Concours de type 1**

M. Laurent Le GUEHENNEC

**Article 2**

La directrice générale des ressources humaines et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 3 MARS 2017

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur  
et de la recherche,

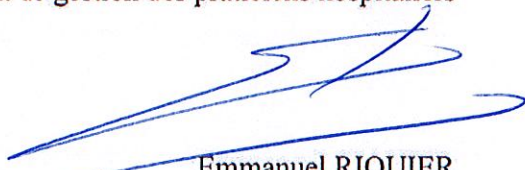
Pour la ministre et par délégation :

La chef du département des personnels  
enseignants-chercheurs des disciplines de santé



Maryline GENIEYS

Pour la directrice générale du  
Centre national de gestion,  
Le chef de département adjoint du  
département de gestion des praticiens hospitaliers



Emmanuel RIQUEIR